

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Décision	2013/0210(COD) Procédure terminée
Frontières extérieures: régime simplifié de contrôle des personnes fondé sur la reconnaissance unilatérale par la Bulgarie, la Croatie, Chypre et la Roumanie de certains documents comme équivalant à leurs visas nationaux aux fins de transit par leur territoire ou de séjours envisagés sur leur territoire	
Abrogation Décision No 895/2006/EC 2005/0158(COD) Abrogation Décision No 582/2008/EC 2007/0185(COD)	
Sujet 7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas	
Zone géographique Chypre Roumanie Bulgarie Croatie	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures	S&D FAJON Tanja Rapporteur(e) fictif/fictive PPE GABRIEL Mariya ALDE MICHEL Louis Verts/ALE ŽDANOKA Tatjana ECR KIRKHOPE Timothy	05/09/2013
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	AFET Affaires étrangères	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Affaires économiques et financières ECOFIN Justice et affaires intérieures(JAI)	3310 3298	06/05/2014 03/03/2014
Commission européenne	DG de la Commission Migration et affaires intérieures	Commissaire MALMSTRÖM Cecilia	